

Projections de population pour la Nouvelle-Calédonie à l'horizon 2030

Une évolution entre croissance et vieillissement



David Broustet, ISEE Nouvelle-Calédonie

Au 1^{er} janvier 2030, en projetant les tendances démographiques récentes, la Nouvelle-Calédonie compterait 312 000 habitants, soit une augmentation de 34% en 25 ans. Un habitant sur cinq serait âgé de 60 ans et plus, contre 1 sur 10 en 2005. L'âge médian (23 ans en 1989 et 28 ans en 2005) dépasserait les 36 ans.

Ces résultats sont sensibles aux hypothèses retenues, mais aucun scénario ne remet en cause le vieillissement inéluctable de la population calédonienne.

L'Issee a élaboré de nouvelles projections de population pour la Nouvelle-Calédonie en s'appuyant sur le recensement de la population de 2004 et les données de l'état civil. De nouvelles hypothèses ont ainsi été formulées sur la fécondité, la mortalité et les échanges migratoires avec l'extérieur, ces trois facteurs conditionnant l'évolution future de la population.

Les projections de population démarrent le 1^{er} janvier 2005 et s'achèvent le 1^{er} janvier 2030.

Les hypothèses de projection

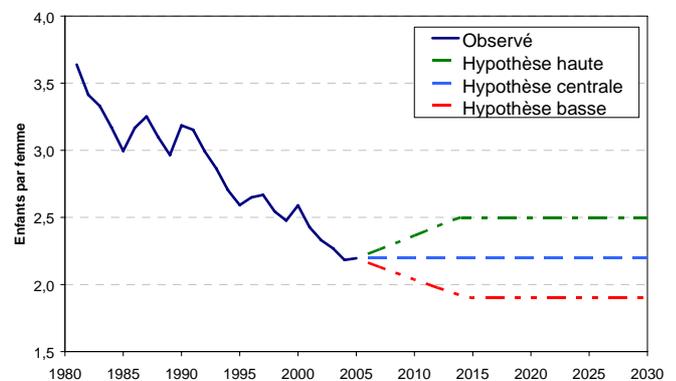
Pour la **fécondité**, l'hypothèse moyenne maintient constant le niveau actuel, soit 2,2 enfants par femme. En comparaison, l'indicateur moyen retenu par les projections centrales de l'Insee pour la France métropolitaine est de 1,9 enfant par femme. L'option haute retient une augmentation progressive jusqu'à 2,5 enfants par femme en 2015 puis son maintien (*figure 1*). L'hypothèse basse conduit à une baisse progressive de l'indicateur de 2,2 à 1,9 enfant par femme jusqu'en 2015 puis un maintien.

Concernant la **mortalité**, une seule hypothèse a été retenue. Elle suppose que la baisse de la mortalité observée en Nouvelle-Calédonie depuis 20 ans se poursuivrait au même rythme au cours des 25 prochaines années. Ainsi l'espérance de vie à la naissance en 2030 serait de 77,6 ans pour les hommes et de 83,3 ans pour les femmes (*figure 2*), contre respectivement 71,9 ans et 78,6 ans en 2005. Pour la même hypothèse, l'espérance de vie en France métropolitaine passerait de 76,8 ans à 83 ans pour les hommes et de 83,8 ans à 87 ans pour les femmes sur la même période.

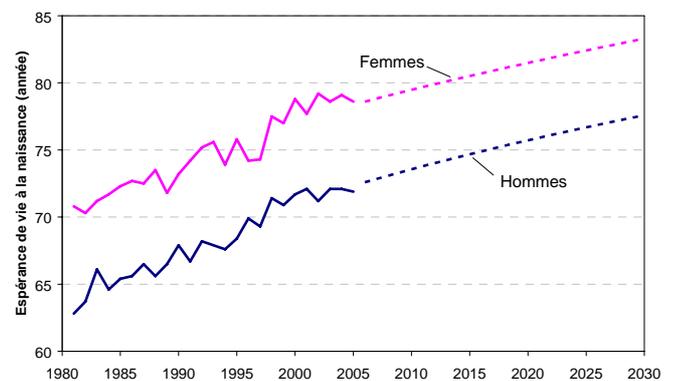
Le **solde migratoire** s'élevait à + 800 personnes par an entre les recensements de 1996 et 2004, avec en

moyenne 2 000 arrivées et 1 200 départs. L'hypothèse de migration haute retient un solde migratoire net à + 1 000 personnes par an sur l'ensemble de la période. L'option de migration moyenne s'établit à + 500 personnes par an, soit une migration nette deux fois moins importante que celle des années 1989-1996. L'hypothèse basse repose sur un solde migratoire nul pendant toute la durée de projection.

1-Evolutions observée et projetée de l'indice conjoncturel de fécondité selon les hypothèses retenues, Nouvelle-Calédonie, 1980-2030



2-Evolutions observée et projetée de l'espérance de vie à la naissance, Nouvelle-Calédonie, 1980-2030



La combinaison de ces trois hypothèses différentes concernant la fécondité et la migration donne neuf scénarios (*tableau 1*) dont trois sont retenus ici : évolution moyenne, importante et légère.

Selon le scénario central (**évolution moyenne**), la population calédonienne augmenterait de 1,2% par an et atteindrait 312 000 habitants au 1^{er} janvier 2030, contre 232 000 habitants au 1^{er} janvier 2005 (*figure 3*). Elle passerait la barre des 250 000 habitants en 2010, des 300 000 habitants en 2026 et doublerait en 58 ans.

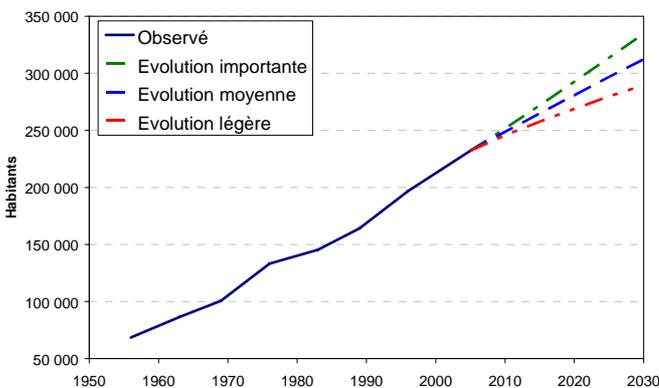
Le scénario d'évolution importante, avec une fécondité en hausse et une migration positive importante, conduirait à une population de 335 000 habitants en 2030, soit un accroissement annuel moyen de 1,5%.

Le scénario d'évolution légère, avec une fécondité en baisse et une migration nulle, mènerait la Nouvelle-Calédonie à 289 500 habitants en 2030. L'accroissement annuel moyen s'élèverait à 0,9%.

1-Projections démographiques selon les hypothèses de fécondité et de migration, Nouvelle-Calédonie, 2030

Indice conjoncturel de fécondité (ICF)	Migration (par an)		
	0	+ 500	+ 1 000
2,2 à 2,5	314 000	324 000	335 000 (Evolution forte)
2,2 à 2,2	302 000	312 000 (Evolution moyenne)	323 000
2,2 à 1,9	289 500 (Evolution légère)	300 000	311 000

3-Evolutions observée et projetée de la population totale selon les trois scénarios principaux, Nouvelle-Calédonie, 1980-2030



L'accroissement naturel, principal moteur de l'évolution démographique

Entre 1996 et 2004, l'évolution de la population résultait à 80% de l'accroissement naturel (naissances-décès) et à 20% du solde migratoire. A l'avenir, ce ratio devrait peu évoluer et la croissance naturelle resterait le principal moteur de l'évolution démographique calédonienne. Sa dynamique est importante puisqu'en 2005, on enregistrait près de quatre naissances pour un décès.

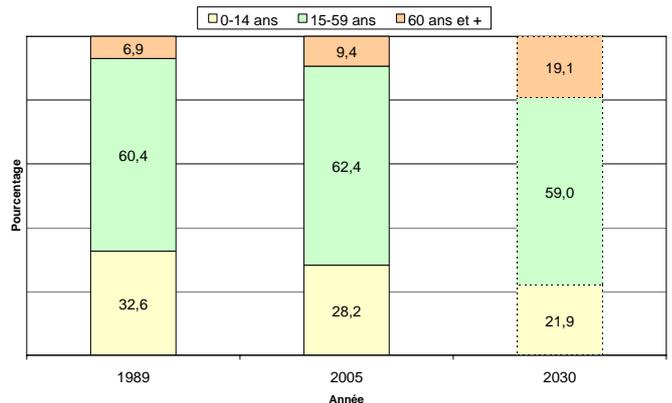
Sous le scénario central, le nombre de naissances augmenterait de 15%, passant de 4 000 en 2005 à 4 600 en 2030, soit le niveau atteint durant les années 1990. Le nombre de décès, qui s'élevait à

environ 1 000 par an en moyenne depuis les années 1980, augmenterait de plus de 80%, passant de 1 100 en 2005 à 2 000 en 2030.

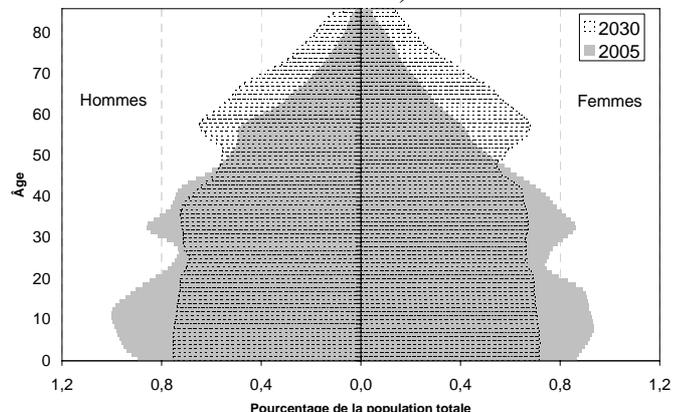
Un calédonien sur cinq âgé de 60 ans et plus

Selon le scénario d'évolution moyenne, la Nouvelle-Calédonie compterait 27 000 personnes âgées de 60 ans et plus en 2010, 40 000 en 2020 et 60 000 en 2030, contre 22 000 en 2005 : la population des seniors aurait ainsi presque doublé en 15 ans et triplé en 25 ans (figures 4 et 5). Un calédonien sur cinq serait alors âgé de 60 ans et plus en 2030, contre un sur dix en 2005. Selon les projections de l'Insee, en France métropolitaine, les personnes âgées de 60 ans et plus, qui concernaient une personne sur cinq en 2005, représenteraient une personne sur trois en 2030. En Nouvelle-Calédonie, le nombre de personnes aux âges très avancés (75 ans et plus) s'élèverait à 16 000 en 2030 (4,9% de la population totale) contre 5 000 en 2005 (2,1% de la population totale).

4-Répartition de la population par groupes d'âges fonctionnels, Nouvelle-Calédonie, 1989, 2005 et 2030



5-Pyramide des âges (scénario d'évolution moyenne), Nouvelle-Calédonie, 2005 et 2030

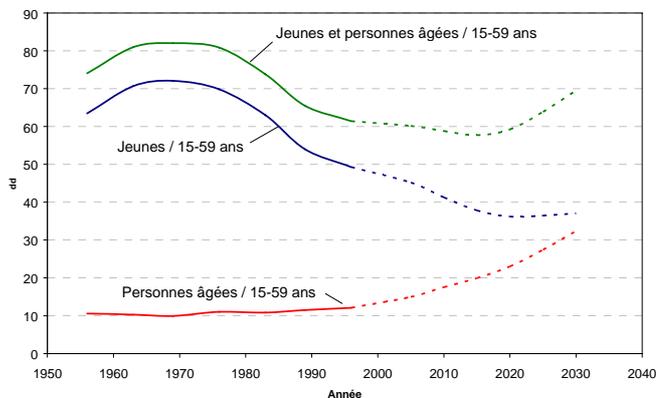


Stagnation de la population scolaire et augmentation de la population en âge de travailler

En 2030, l'effectif des jeunes de moins de 15 ans resterait stable avec 68 000 personnes, contre 65 000 en 2005. Toutefois, leur part au sein de la population totale diminuerait considérablement : ils ne représenteraient plus que 22% en 2030, contre 28% en 2005. En conséquence, la population d'âge scolaire n'augmenterait que de 3% entre 2005 et 2030, passant de 57 600 en 2005 à 58 300 en 2030. Le nombre de personnes âgées de 15 à 59 ans continuerait d'augmenter avec 184 000 personnes en 2030, contre 145 000 en 2005, soit une hausse de 27% en 25 ans. La part relative des personnes en âge de travailler resterait ainsi stable au sein de la population totale à environ 60%.

Une redéfinition des ratios de dépendance démographique est à prévoir. La « pression démographique » des jeunes de moins de 15 ans sur les personnes âgées de 15 à 59 ans devrait diminuer, passant de 45 en 2005 à 37 en 2030 (graphique 6).

6-Evolution des ratios de dépendance démographique, Nouvelle-Calédonie, 1956-2030

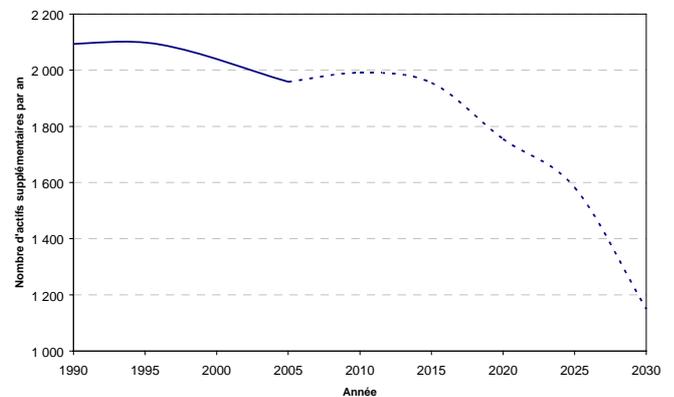


Cela signifie que la Nouvelle-Calédonie compterait, en 2030, 37 jeunes de moins de 15 ans pour 100 personnes âgées de 15 à 59 ans, alors que ce ratio avait atteint 72 en 1976. En parallèle, la « pression » des personnes âgées de 60 ans et plus sur les personnes âgées de 15 à 59 ans devrait augmenter considérablement, passant de 15 en 2005 à 32 en 2030. Ainsi, le ratio des jeunes et personnes âgées sur les 15-59 ans devrait se stabiliser autour de 60 jusqu'en 2020, avant de remonter jusqu'à 70 en 2030 sous la seule pression des personnes âgées. Cette inversion des rapports de dépendance ne sera pas sans répercussions économiques et sanitaires, notamment en matière de retraites et de dépenses de santé.

Ralentissement de la croissance des actifs vers 2015

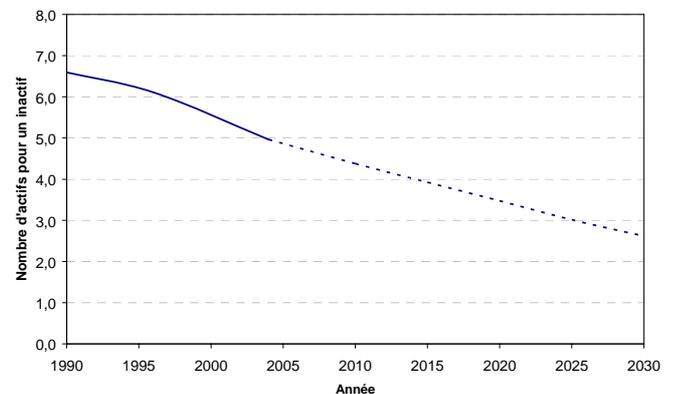
En 2004, la population active regroupait 96 500 personnes, contre 80 500 en 1996 et 66 000 en 1989, soit une moyenne annuelle de 2 000 actifs supplémentaires. Durant cette période, le taux d'activité est quant à lui resté stable à 57%. Avec l'hypothèse d'un maintien constant de ce taux durant toute la période de projection, la population active s'établirait à 126 000 personnes en 2020 et à 139 000 personnes en 2030. L'accroissement de la population active s'infléchirait à partir de 2015 où le nombre d'actifs supplémentaires par an diminuerait rapidement au-dessous des 1 800 en 2020 pour atteindre 1 200 en 2030 (figure 7).

7-Nombre d'actifs supplémentaires par an Nouvelle-Calédonie, 1989-2030



Parallèlement, le ratio de dépendance économique (inactifs de 60 ans et plus/actifs) continuerait d'augmenter : il y aurait 2,6 actifs pour un inactif en 2030, alors que l'on comptait 5 actifs pour un inactif en 2005 et 6,7 actifs pour un inactif en 1989 (figure 8).

8-Ratio de dépendance des inactifs de 60 ans et plus sur les actifs (scénario d'évolution moyenne), Nouvelle-Calédonie, 1990 et 2030



2- Evolution de la population de Nouvelle-Calédonie de 1969 à 2030 par groupes d'âges (évolution moyenne)

Année	Population	Proportion (%) des						
		0-14 ans	0-19 ans	15-59 ans	20-59 ans	60 ans et +	65 ans et +	75 ans et +
1969 (rp)	100 579	39,6	49,0	54,9	45,6	5,5	3,3	-
1989 (rp)	164 173	32,6	43,9	60,4	49,2	6,9	4,5	1,6
2005 (e)	232 258	28,2	37,1	62,4	53,5	9,4	5,1	2,1
2010 (e)	248 731	26,0	35,1	63,0	53,8	11,0	7,2	2,5
2015 (e)	264 768	24,0	32,8	63,4	54,6	12,6	8,6	3,0
2020 (e)	280 783	22,7	30,8	62,8	54,7	14,4	9,9	3,6
2025 (e)	296 780	22,2	29,6	61,0	53,7	16,7	11,4	4,4
2030 (e)	312 184	21,9	29,0	59,0	51,9	19,1	13,4	5,2
2030* (e)	334 707	23,6	31,3	57,8	50,1	18,6	12,8	4,9
2030** (e)	289 500	19,9	26,3	60,4	54,0	19,7	14,0	5,6

* Scénario de l'évolution importante

rp = Recensement

** Scénario de l'évolution légère

e = Estimation

200 000 habitants dans le Grand Nouméa en 2020 ?

Le recensement de 2004 a confirmé la forte attraction du Grand Nouméa auprès des populations des provinces Nord et îles Loyauté. Depuis 1989, la part relative de la population de la province Nord et des îles Loyauté n'a cessé de diminuer, passant respectivement de 21% et 11% en 1989 à 19% et 10% en 2004. Les scénarios de projections à l'échelon provincial sont bien sûr étroitement liés au développement économique des usines de nickel. Ils feront l'objet d'une étude.

A titre indicatif, avec une répartition de la population identique à celle de 2004, la province Sud regrouperait 222 000 habitants en 2030, la province Nord 60 000 habitants et la population de la province des îles Loyauté atteindrait 30 000 habitants. Ainsi, le Grand Nouméa, qui concentrait 2/3 de la population calédonienne en 2004, atteindrait près de 200 000 habitants en 2030. Cependant, ce seuil pourrait être atteint dès 2020 avec la poursuite des migrations internes vers l'agglomération du Sud.

1 800 nouveaux ménages par an

En 2004, les 65 000 ménages calédoniens étaient composés en moyenne de 3,6 personnes au lieu de 4,1 en 1989. Le vieillissement de la population ainsi que l'évolution des comportements de cohabitation sont les principales causes de cette diminution. En 2030, si ces tendances récentes se poursuivaient, la Nouvelle-Calédonie compterait 109 000 ménages de 2,9 personnes en moyenne. Avec 1 800 nouveaux ménages par an, l'accroissement du nombre de

ménages serait 2 fois plus rapide que celui de la population (68% en 25 ans).

Le parc de logements au recensement 2004 (70 000 unités) était constitué de résidences principales à 92% et de résidences secondaires ou de logements vacants pour le reste. Pour suivre l'évolution des ménages, ce parc devrait ainsi atteindre 118 000 logements en 2030. Sur le seul Grand Nouméa, il devrait passer de 47 000 à 77 000 logements, soit un rythme de construction de 1 200 logements neufs en moyenne par an, et ce sans compter les constructions liées aux politiques de relogement des familles vivant dans les squats. Il faut mettre en perspective ces estimations en rappelant que la date d'installation des jeunes adultes, célibataires ou non, est fortement liée au prix des loyers et des terrains à construire.

La population calédonienne, dépassée par celle du Vanuatu en 2013

La Nouvelle-Calédonie est la 5^{ème} île du Pacifique de par sa population (hors Australie et Nouvelle-Zélande). Sa situation démographique, comparable à celle de la Polynésie française, est relativement avancée par rapport aux autres îles de la région.

La population du Vanuatu, le pays voisin le plus proche, pourrait dépasser celle de la Nouvelle-Calédonie à partir de 2013 et atteindre 384 000 habitants en 2030. Dans les 25 prochaines années, la population du Vanuatu augmenterait ainsi deux fois plus vite que celle de la Nouvelle-Calédonie.

3- Indicateurs démographiques récents dans le Pacifique et en France métropolitaine

Indicateurs	Nouvelle-Calédonie	Polynésie française	Wallis et Futuna	Vanuatu	Fidji	Nouvelle-Zélande	Australie	France
Indicateur conjoncturel de fécondité	2,2	2,2	2,6	4,8	2,7	2,0	1,8	1,9
Espérance de vie à la naissance								
Hommes	71,9	71,4	73,3	65,6	66,0	77,5	78,5	76,8
Femmes	78,6	76,4	76,5	69,0	70,0	81,7	83,3	83,8
Ensemble	75,2	73,7	74,9	67,3	68,0	79,6	80,9	80,3
Répartition de la population totale								
Moins de 20 ans	37,1	38,8	44,1	52,5	40,8	29,0	26,4	24,9
20-59 ans	53,5	53,5	47,0	42,5	52,0	54,6	55,9	54,3
60 ans et plus	9,4	7,7	8,9	5,0	7,2	16,4	17,8	20,8
Population 2005	232 258	252 900	14 944	215 836	838 317	4 084 200	20 229 786	60 825 000
<i>Population 2015</i>	<i>270 456</i>	<i>285 977</i>	<i>16 066</i>	<i>278 059</i>	<i>891 729</i>	<i>4 439 000</i>	<i>22 589 598</i>	<i>63 728 000</i>

Sources : CPS, Instituts nationaux de statistique

Conclusions

Quel que soit le scénario, il ressort les caractéristiques suivantes :

- **La population calédonienne augmentera et comptera au moins 289 500 habitants en 2030, avec un taux d'accroissement annuel moyen de 0,9% ;**
- **La population en âge de travailler en 2030 sera probablement supérieure à celle de 2005 et augmentera d'au moins 33 000 personnes ;**
- **La part des jeunes de moins de 15 ans diminuera et représentera 20% au minimum ;**
- **L'effectif des personnes âgées de 60 ans et plus aura triplé en 2030. L'âge médian augmentera considérablement.**
- **Le nombre de ménages augmentera d'au moins 35 000 d'ici 2030.**

Sources

Les **projections de population 2005-2030 établies par l'ISEE pour la Nouvelle-Calédonie** ont pour point de départ la population estimée par sexe et âge au 1er janvier 2005. Elles simulent chaque année le nombre d'hommes et de femmes de chaque âge sur la base d'hypothèses d'évolution des trois composantes des variations de population (méthode des composantes) : fécondité, mortalité et migrations. D'une année sur l'autre, la population évolue en fonction des décès, des naissances et des mouvements migratoires (émigration et immigration).

Définitions

L'**âge médian** divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur, l'autre des individus d'âge inférieur.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité**, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés l'année considérée demeuraient inchangés à chaque âge.

L'**espérance de vie à la naissance** représente la durée de vie moyenne – autrement dit l'âge moyen au décès - d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la période concernée. Ce concept est indépendant de la nationalité.

Le **solde naturel** est la différence au cours d'une période entre le nombre de naissances et celui des décès.

La **population active** regroupe la population active occupée (appelée aussi "population active ayant un emploi") et les chômeurs. Elle rassemble la main d'œuvre disponible pour contribuer à la production

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et la population totale des 14 ans et plus.

Un **ménage** est l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale sans que ces personnes soient obligatoirement unies par des liens de parenté. Par définition, le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont donc égaux.

Les personnes qui résident en collectivité sont considérées comme vivant « hors ménage ». On compte parmi ces hors ménage les étudiants en résidence universitaire, et les personnes résidant en maison de retraite ou en foyers de jeunes travailleurs.

Bibliographie

« Recensement général de la population en Nouvelle-Calédonie – 2004 », **Insee résultats n° 65-SOC**, Rivoilan P.

« Changement démographique et social en Nouvelle-Calédonie après les accords de Matignon », **Ined, Population n°3**, mai-juin 1999, Rallu J.L. et Baudchon G.

« Projections de population pour la France métropolitaine à l'horizon 2050 », **Insee première n° 1089**, juillet 2006, Robert-Bobée I.

« **Profil démographique de la Nouvelle-Calédonie** », Demmke A., Secrétariat général de la communauté du pacifique.

Projeter, c'est anticiper l'avenir et non pas le prédire

Une projection de population fournit une image de ce que pourrait être la population à venir, à partir de la connaissance du passé et en prenant, pour le futur, des hypothèses sur trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations.

Tout l'intérêt des projections consiste à émettre des hypothèses suffisamment nombreuses et différentes les unes des autres. En disposant de plusieurs scénarios, on peut appréhender l'impact des différents facteurs de croissance démographique. Les projections peuvent alors devenir un outil à l'usage des décideurs et des aménageurs qui permet de préparer l'avenir et d'influer sur celui-ci.

Les comportements individuels ainsi que certaines actions de politiques publiques, voire même des chocs imprévus peuvent sensiblement influencer les évolutions tendanciennes.